

PROGRAMME

UNIVERSITÉ Francophones  
en SANTÉ PUBLIQUE

# 16<sup>ÈME</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Besançon, France  
du 30 juin au 5 juillet 2019



Formations - Échanges - Débats - Conférences



en collaboration avec:  
- L'École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine  
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

**Lara DESTAING**

**Tél.** 03 81 66 55 75

**E-mail** [lara.destaing@univ-fcomte.fr](mailto:lara.destaing@univ-fcomte.fr)

### Adresse postale

Université d'été francophone

en santé publique

UFR Santé

19 rue Ambroise Paré

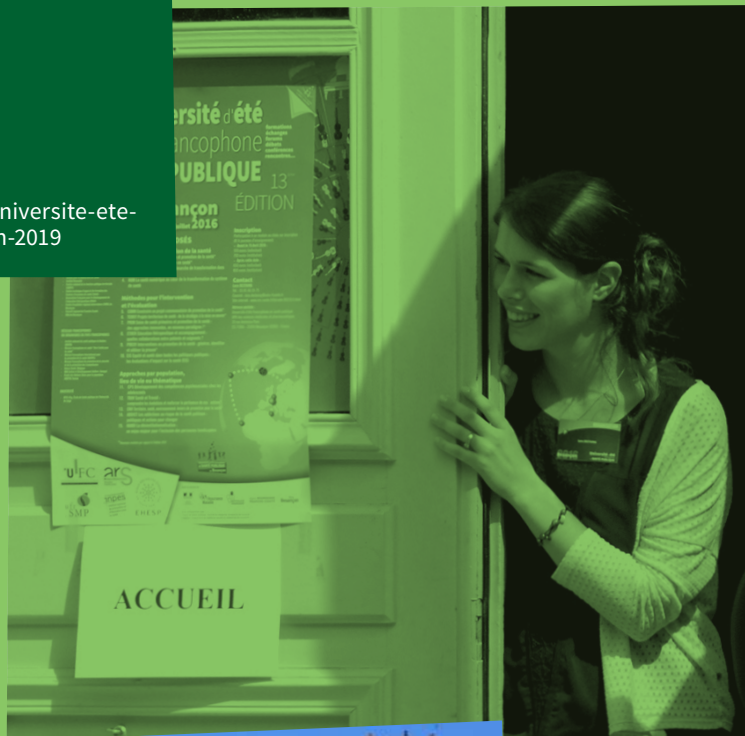
CS 71806

25030 Besançon cedex

France

### Site

[www.fnes.fr/category/universite-ete-sante-publique-besancon-2019](http://www.fnes.fr/category/universite-ete-sante-publique-besancon-2019)





## Le mot des organisateurs

Nous sommes très heureux de vous présenter le programme de la 16<sup>ème</sup> Université d'été francophone en santé publique de Besançon. Cette année, nous proposons six nouveaux modules par rapport à ceux donnés l'an dernier. Ce renouvellement exprime notre volonté d'innovation, partagée avec le Comité scientifique et pédagogique, et de maintien de certains enseignements dans la durée.

La question du genre fait débat. Qu'en est-il pour la santé publique ? Nos actions favorisent-elles, à notre insu, ces inégalités ? Cette interrogation méritait d'être posée. Elle fera l'objet d'une réflexion approfondie au cours d'un module spécialement consacré à ce thème, suite au débat de l'an passé qui avait suscité intérêt et questionnement. Toujours sur le thème des inégalités sociales de santé (ISS), le module ISS, donné depuis plusieurs années, prendra en 2019 une dimension particulière, autour des enjeux liés à la petite enfance, étape fondatrice dans leur genèse. Les approches populationnelles ont toujours été très présentes dans nos rencontres bisontines. Elles seront abordées, à travers la situation des migrants et des exilés, sujet ô combien d'actualité, trop souvent banalisé. Il sera également question des personnes âgées et de leur santé mentale, envisagée à travers le

prisme d'une approche positive, composante essentielle du bien-être de nos aînés. Ces thématiques, comme bien d'autres en promotion de la santé, ne peuvent être traitées sans une attention particulière portée à l'éthique. C'est pourquoi, un module spécialement dédié aux valeurs fondatrices de la santé publique sera proposé. Enfin, nous avons décidé de proposer un nouvel enseignement autour des « basiques » de la promotion de la santé, en mettant l'accent sur la nécessaire coordination des actions relevant de cette démarche.

Comme l'an dernier, bien d'autres sujets seront développés dans les différents modules en 2019. Ils seront nourris des données probantes ou prometteuses disponibles sur la thématique, mais également de votre expérience et vos compétences partagées pendant cette semaine de rencontres et d'échanges.

Nous vous attendons avec impatience pour ce rendez-vous préparé avec enthousiasme par toute l'équipe de l'Université d'été.

*François Baudier, Elisabeth Monnet,  
Claude Michaud, Lara Destaing*



# Sommaire

■ <b>Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique</b> .....	<b>p. 5</b>
■ <b>Organisation partenariale</b> .....	<b>p. 7</b>
■ <b>Public et déroulement</b> .....	<b>p. 10</b>
■ <b>Modules proposés</b> .....	<b>p. 12</b>

## ■ **Politique et organisation de la santé**

<b>1. TERRIT</b> Projets territoriaux de santé: de la stratégie à la mise en œuvre .....	<b>p. 13</b>
<b>2. ISS</b> Assurer l'équité en santé dès la petite enfance* .....	<b>p. 14</b>
<b>3. ETHIQ</b> Ethique en santé publique et en promotion de la santé* .....	<b>p. 15</b>

## ■ **Méthodes pour l'intervention et l'évaluation**

<b>4. PROMO</b> Promotion de la santé et prévention: de l'action à la coordination* .....	<b>p. 16</b>
<b>5. EIS</b> Équité et santé dans toutes les politiques publiques: l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) .....	<b>p. 17</b>
<b>6. MARK</b> Marketing social: de la compréhension des publics au changement de comportement .....	<b>p. 18</b>
<b>7. LITT</b> Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé .....	<b>p. 19</b>
<b>8. CPS</b> Développement des compétences psychosociales et parcours de vie: vers une démarche globale de promotion de la santé .....	<b>p. 20</b>

## ■ **Approches par population, lieu de vie ou thématique**

<b>9. GENR</b> La promotion de la santé en tous genres, la mixité en questions* .....	<b>p. 21</b>
<b>10. PES</b> Promotion de la santé à l'école: agir ensemble au bénéfice de tous les élèves .....	<b>p. 22</b>
<b>11. EXIL</b> Quels enjeux pour la promotion de la santé des personnes migrantes / exilées? »* .....	<b>p. 23</b>
<b>12. CLIM</b> Changement climatique et santé publique: agir sur les territoires .....	<b>p. 24</b>
<b>13. SPORT</b> Améliorer sa santé autour du projet sportif personnalisé: perspectives de mise en œuvre avec tous les acteurs concernés .....	<b>p. 25</b>
<b>14. MENTAL</b> Santé mentale et vieillissement: mythes et réalités, autres regards sur l'âge avancé* .....	<b>p. 26</b>

\* Nouveaux modules par rapport à l'édition 2018

■ <b>Inscription</b> .....	<b>p. 27</b>
■ <b>Le réseau des Universités « sœurs »</b> .....	<b>p. 28</b>
■ <b>Bulletin d'inscription</b> .....	<b>p. 30</b>

# Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique

L'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France et leurs partenaires reconduisent en 2019 cette manifestation pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive.

## CONTEXTE

### **Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique**

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a plusieurs années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en proposant ce dispositif de formation continue.

## OBJECTIFS

### **Partager la diversité / diversifier les partages**

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation.

Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

### **La promotion de la santé**

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

## ELLE REPOSE SUR CINQ STRATÉGIES :

### **1. Elaborer une politique publique saine**

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

### **2. Créer des milieux favorables**

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

### **3. Renforcer l'action communautaire**

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

### **4. Acquérir des aptitudes individuelles**

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

### **5. Réorienter les services de santé**

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.



# Organisation partenariale

## ELLE A POUR BUT

- D'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain.
- D'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones. L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

## ORGANISMES PROMOTEURS

- Université de Franche-Comté-UFR Santé de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Santé publique France

## ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

### *Institutions ou associations nationales, régionales ou locales*

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Société française de santé publique (SFSP)
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf)
- Fabrique Territoires Santé
- Institut Renaudot
- Association Elus, santé publique et territoires (ESPT)
- Comité pour la santé des exilés (Comede)

- Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine
- Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
- Migrations Santé Alsace
- Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne Franche-Comté
- Association santé éducation et prévention sur les territoires Franche-Comté / Bourgogne (Asept)
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon
- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Ville de Besançon

### *Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux*

- Chaire UNESCO Éducatifs & Santé
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Femmes et Santé, Belgique
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

### *Universités*

- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
- APES-ULg, Ecole de Santé publique de l'Université de Liège
- Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

### *Documentation*

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, de la Société française de santé publique et de Santé publique France.

## MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2019

- **Jean-Marie André**, Directeur du département sciences humaines et sociales (EHESP).
- **Delphine Antoine**, Coordinatrice de la formation scientifique, Mission Scientifique et internationale, Santé publique France.
- **Martine Antoine**, Co-présidente de l'Institut Renaudot.
- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Murielle Bochud**, Directrice adjointe Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne (Suisse).
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association « Elus, Santé Publique & Territoires ».
- **Christine Ferron**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnes).
- **Bertrand Garros**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Nouvelle-Aquitaine.
- **Philippe Guilbert**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.
- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité française de Bourgogne Franche-Comté. Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne Franche-Comté.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Joëlle Kivits**, Maître de conférences en sociologie, Ecole de Santé Publique de Nancy, Faculté de Médecine-Université de Lorraine.
- **Ginette Lafontaine**, Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Alessia Lefébure**, Directrice des études, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Alain Levêque**, Professeur à Ecole de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Frédéric Mauny**, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- **Claude Michaud**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Chef du département PRS, Parcours et Démocratie en santé, Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.
- **Isabelle Millot**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.
- **Elisabeth Monnet**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.
- **Réal Morin**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- **Said Oumeddour**, Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).
- **Odile Ritz**, Directrice générale adjointe, CHU Besançon.
- **Emmanuel Rusch**, Président de la Société française de santé publique.
- **Brigitte Sandrin**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Education pour la Santé), Service Communautaire de Promotion de la santé, Ecole de santé publique de l'Université de Liège (Belgique).
- **Isabelle Vincent**, Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).





## CONTACTS AVEC LES RESPONSABLES

### ■ Dr François BAUDIER

**E-mail** francois.baudier@ehesp.fr

**Adresse** Ecole des hautes études  
en santé publique (EHESP)  
Avenue du Professeur Léon Bernard  
35043 Rennes

### ■ Claude MICHAUD

**E-mail** claudie.michaud@ars.sante.fr

**Adresse** Agence régionale de santé (ARS)  
de Bourgogne Franche-Comté  
La City - 3 avenue Louise Michel  
25044 Besançon cedex

### ■ Pr Elisabeth MONNET

**E-mail** elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr

**Adresse** UFR Santé  
Département de Santé publique  
19 rue Ambroise Paré  
CS 71806  
25030 Besançon cedex



# Public et déroulement : Une formation basée sur la diversité

## DIVERSITÉ DES PROFILS

### *Public*

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité, à des élus ou des citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus / citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes (voir la partie « inscription »). De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

### *Intervenants*

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels, des élus ou citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

## DIVERSITÉ DES SAVOIRS ET DES EXPÉRIENCES DE CHACUN

### *Modules*

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

### *Documentation*

■ Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.

■ Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :

- accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté

- stands documentaires spécialisés en santé publique

Ils ont été organisés en 2018 par les documentalistes du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Bourgogne Franche-Comté, de Santé publique France, des éditions « Le Coudrier », du réseau National Alimentation Cancer Recherche (réseau NACRe), du réseau Banque de données en santé publique (BDSP) et de l'Ecole de santé publique de Nancy.

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs conférences débats sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu en ouverture, le lundi 1er juillet, puis le mardi 2 juillet et jeudi 4 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les enseignants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, chaque matin, le journal « Le Temps de l'Université » donne les dernières nouvelles sur la vie du campus et l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

	DIM. 30.06	LUN. 01.07	MAR. 02.07	MER. 03.07	JE. 04.07	VE. 05.07
MATIN		enseignement	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement
MIDI		repas	débat - conférence repas		débat - conférence repas	restitutions - cocktail de clôture
APRÈS -MIDI	accueil des participants (à partir de 16h)	enseignement	enseignement	après - midi libre ou activités sur inscription	enseignement	
SOIRÉE				soirée festive		



# Modules proposés : Des thématiques plurielles autour de trois grands axes



## **Politique et organisation de la santé**

- 1. TERRIT** Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre
- 2. ISS** Assurer l'équité en santé dès la petite enfance\*
- 3. ETHIQ** Ethique en santé publique et en promotion de la santé\*

## **Méthodes pour l'intervention et l'évaluation**

- 4. PROMO** Promotion de la santé et prévention : de l'action à la coordination\*
- 5. EIS** Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)
- 6. MARK** Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement
- 7. LITT** Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé
- 8. CPS** Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

## **Approches par population, lieu de vie ou thématique**

- 9. GENR** La promotion de la santé en tous genres, la mixité en questions\*
- 10. PES** Promotion de la santé à l'école : agir ensemble au bénéfice de tous les élèves
- 11. EXIL** Quels enjeux pour la promotion de la santé des personnes migrantes/exilées? »\*
- 12. CLIM** Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires
- 13. SPORT** Améliorer sa santé autour du projet sportif personnalisé : perspectives de mise en œuvre avec tous les acteurs concernés
- 14. MENTAL** Santé mentale et vieillissement : mythes et réalités, autres regards sur l'âge avancé\*

\* Nouveaux modules par rapport à l'édition 2018

### PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ : DE LA STRATÉGIE À LA MISE EN OEUVRE

*Depuis près de 20 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes et pour répondre à des problématiques de santé complexes, de nombreuses démarches locales volontaristes, basées sur le partenariat, se sont développées en France, à l'image des Ateliers santé ville.*

*Si ces diverses dynamiques peuvent paraître hétérogènes, il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques en termes d'engagements stratégiques, de planification, d'ingénierie et de coordination.*

*Ce module a pour objectif de conforter l'implication des acteurs locaux (collectivités, institutions, associations, communautés professionnelles,...) aux côtés des pouvoirs publics, via la co-construction formelle de projets territoriaux de santé et, plus largement, en favorisant à l'échelle de territoires vécus, l'émergence de collaborations et cultures communes en matière de Promotion de la santé.*

#### **Objectifs et contenu pédagogiques**

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques et cadres juridiques actuels
- Définir et caractériser une problématique de santé complexe
- Identifier des dispositifs (Ateliers santé ville, Contrats locaux de santé, Conseils locaux de santé mentale) et des acteurs mobilisables sur le territoire
- Formuler des critères et indicateurs de suivi des projets territoriaux de santé

#### **Approche et organisation**

Grace à une animation participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants. L'étude de cas concrets, notamment issus des Contrats locaux de santé (CLS), portera sur des problématiques complexes. Des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront également au cœur de ce module.

#### **Public**

Tous les acteurs impliqués ou qui souhaitent s'engager dans un projet territorial de santé :

- Acteurs institutionnels : Agences régionales de santé, Directions régionales et départementales jeunesse, sport et cohésion sociale, Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, Caisses primaires d'Assurance maladie...
- Coordonnateurs de démarches locales de santé
- Elus, chefs de projet politique de la ville - urbanisme - santé, chargés de mission, directeurs de services...
- Professionnels de santé, d'action sociale et médico-sociale
- Acteurs associatifs
- Citoyens / usagers

#### **Responsables du module**

- **Cécile Chaussignand**, Comité régional d'éducation pour la santé Provence Alpes Côte d'Azur (CRES PACA)
- **Arnaud Wiehn**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine
- **Catherine Bernard**, Fabrique Territoires Santé

*Ce module est coordonné par l'association Fabrique Territoires Santé.*

### ASSURER L'ÉQUITÉ EN SANTÉ DÈS LA PETITE ENFANCE

*Les avancées sur les origines développementales de la santé et de la maladie révèlent que de nombreux défis de la société actuelle, comme l'augmentation des maladies chroniques (obésité, maladies cardiovasculaires, cancers), les problèmes de santé mentale, mais aussi les compétences en littératie trouvent en partie racine dans les premières années de vie, incluant la période prénatale. La petite enfance (0-8 ans) est donc un moment crucial pour prévenir la construction des inégalités sociales de santé (ISS). En conséquence, il constitue une période particulièrement pertinente pour développer des interventions visant la réduction des ISS. Mettre l'accent sur l'équité par l'accompagnement à la parentalité ou l'amélioration de la qualité des milieux de vie atténuent les effets de l'adversité sociale ou économique sur la santé.*

#### Objectifs pédagogiques

**Objectif principal :** Soutenir les acteurs de la petite enfance pour la prise en compte dans leurs pratiques des connaissances sur les ISS.

#### Objectifs spécifiques :

- Se doter d'un cadre d'interprétation des ISS : être capable de les définir et en identifier les principaux déterminants
- Approfondir le modèle du parcours de vie et particulièrement l'importance de la petite enfance pour la santé à long terme
- Présenter des exemples de politiques ou d'interventions permettant de favoriser l'équité en santé dès le plus jeune âge
- À partir d'exemples d'actions développées par les participants au module, réfléchir à comment mieux prendre en compte des ISS dès le plus jeune âge
- Être capable d'intégrer des principes d'intervention dégagés par la recherche et collectivement lors du module dans la mise en œuvre d'actions pour l'équité en santé dès l'enfance.

#### Approche et organisation

À partir d'apports scientifiques et empiriques, y compris à partir d'actions menées par des participants, ceux-ci seront invités à réfléchir au transfert des apprentissages dans le contexte de leurs activités professionnelles. Ils le feront selon une approche participative et des discussions en groupe.

#### Contenu

- La construction des ISS au cours de la vie (ex. l'origine développementale de la santé et de la maladie, les expériences adverses durant l'enfance)
- L'importance de la qualité des milieux de vie (ex. milieu familial, structures d'accueil en petite enfance, école...)
- La posture et les principes d'intervention à privilégier (ex. l'universalisme proportionné)
- Des exemples d'interventions permettant de tendre vers l'équité en santé

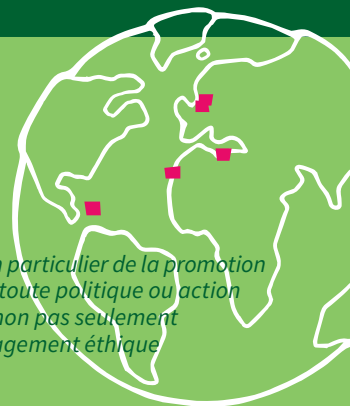
#### Public

Des professionnels, des chercheurs, des élus et des futurs professionnels de la famille et de la petite enfance œuvrant dans le champ de la santé et du psychosocial, de la culture et de l'éducation qui veulent parfaire leurs connaissances sur l'équité en santé dès la petite enfance.

#### Responsables du module

- **Julie Poissant**, Professeure, Université du Québec à Montréal
- **Cyrille Delpierre**, Chercheur INSERM
- **Martine Bantuelle**, Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips)
- **Michelle Kelly-Irving**, Chercheuse INSERM

### ÉTHIQUE EN SANTÉ PUBLIQUE ET EN PROMOTION DE LA SANTÉ



*L'éthique est devenue un enjeu incontournable de la santé publique et en particulier de la promotion de la santé. Entre « bien de la collectivité » et « bien de chaque personne », toute politique ou action doit mener à une réflexion et des débats sur ses implications éthiques non pas seulement via les travaux des comités d'éthique, mais à travers le nécessaire engagement éthique des travailleurs de terrain dans le domaine sanitaire et social.*

#### Objectifs pédagogiques

##### Objectif général

■ Dresser un bilan des questions posées et des actions à mener concernant les implications éthiques de la santé publique et de la promotion de la santé, en France et dans les pays d'Afrique sub-saharienne.

##### Objectifs spécifiques et contenu

- Définir l'éthique, la bioéthique, et les situer par rapport à la morale et à la déontologie, formuler et discuter les principes fondamentaux de la bioéthique
- Décrire les enjeux éthiques de la santé publique et de la promotion de la santé, et notamment ceux de l'éducation pour la santé
- Présenter les modalités de construction d'une réflexion éthique argumentée
- Présenter les modalités d'un débat pour aborder une question éthique (participation à un débat, à un comité d'éthique, animation d'une réunion)
- Présenter l'organisation actuelle et les missions en France des instances éthiques (comités d'éthique aux différents niveaux, espaces de réflexion éthique, instances de médiation, espaces de réflexion éthiques régionaux, Comité consultatif national d'éthique)
- Discuter les enjeux éthiques de la recherche en santé publique et en promotion de la santé
- Discuter les problématiques de l'éthique de la santé publique dans les pays émergents ou en développement

#### Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports théoriques et d'ateliers en sous-groupes sur l'émergence de situations éthiques en rapport avec l'activité professionnelle des participants.

#### Public

Tous professionnels de santé, responsables de programmes, enseignants, responsables ou membres d'associations œuvrant dans le domaine social et de santé.

#### Responsables du module

- **Régis Aubry**, Médecin des Hôpitaux - Professeur Associé des Universités, Responsable du département douleur / soins palliatifs et du service de gériatrie - CHRU de Besançon, Directeur de l'espace de réflexion éthique Bourgogne Franche-Comté, Membre du comité consultatif national d'éthique.
- **Frédérique Claudot**, Maître de conférences des Universités, Praticien hospitalier, Faculté de Médecine de Nancy, École de Santé Publique, Membre du Comité d'Éthique et de Déontologie de Santé Publique France.
- **Jean-Pierre Deschamps**, Professeur honoraire de santé publique, École de santé publique, Faculté de médecine de Nancy.

### PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION : DE L'ACTION À LA COORDINATION

*La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau international (OMS) que national. En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique... Pourtant, la promotion de la santé, en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui mal comprise et peu intégrée dans les politiques publiques.*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination
- Comprendre les enjeux et les méthodes de la coordination, de l'intersectorialité et des dynamiques partenariales

#### **Approche et organisation**

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets présentés par des intervenants expérimentés, permettant d'alimenter la réflexion des participants.

#### **Contenu**

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, son historique, ses applications et stratégies d'intervention
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population
- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique.

- Aiguiser l'esprit critique par la mise en regard des politiques internationales ou nationales avec la promotion de la santé incluant la prévention, et par l'identification de l'intérêt et les limites des données probantes dans ce champ comme outil pour favoriser le développement de projets et démarches promotrices de santé.

#### **Public**

Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention, ou personnes en charge de la mise en place du service sanitaire (formation initiale des étudiants, accueil et suivi sur le terrain).

#### **Responsables du module**

- **Séverine Lafitte**, Coordinatrice de projets, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- **Laure Bidaux**, Chargée de mission promotion de la santé, Direction des politiques d'accompagnements, Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI)
- **Marie Corneloup**, Interne de santé publique, Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC Bourgogne-Franche-Comté



*L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'anticiper les conséquences sur la santé des politiques publiques et autres interventions à priori sans lien explicite avec la santé, mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé et d'équité en matière de santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.*

#### **Objectifs pédagogiques**

Ce module permettra aux participants de / d' :

- Acquérir les notions de base de la méthodologie EIS
- Comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel
- Être à même de maîtriser quelques grilles et outils d'évaluation utilisés
- Savoir où trouver l'information et les compétences nécessaires pour mener une EIS

#### **Approche et organisation**

Chacun des thèmes abordés sera illustré par des études de cas dans le cadre de travaux de groupe (ateliers). Des situations proposées par les participants et qui nécessiteraient une EIS pourraient aussi être traitées. Des approches EIS pratiquées en France, au Québec et en Suisse seront également présentées.

#### **Contenu**

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)

- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS
- Les EIS en France, en Suisse et au Québec
- Communication et activités de plaidoyer
- Ressources documentaires

#### **Public**

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

#### **Responsables du module**

- **Thierno Diallo**, Groupe de travail mondial sur l'EIS de l'UIPES (Montréal)
- **Françoise Jabot et Guilhem Dardier**, École des Hautes études en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes – Santé francophones (Rennes).
- **Jean Simos**, Institut de santé globale de l'Université de Genève et S2D (Rennes).

*Il est de plus en plus fréquent de voir des acteurs de la santé publique s'appuyer sur la démarche et les principes du marketing social pour élaborer des programmes de prévention plus efficaces. En France, cette approche est pour le moment peu utilisée, certainement par méconnaissance et à cause de réticences à adopter cette technique émanant des entreprises. Afin de mieux comprendre en quoi le marketing social peut être utile à la santé, il est important d'en préciser les contours, la démarche, les outils et les limites. Ces derniers seront étudiés à travers des études de cas, des exemples étrangers, mais également à travers l'expérience des responsables de ce module et de leurs partenaires (Santé publique France, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique).*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Découvrir les apports (portées et limites) de la démarche en marketing social pour les programmes de prévention.
- Mieux connaître les techniques utiles pour cerner les besoins, motivations, freins et attentes des publics dans le cadre d'une intervention visant un changement de comportement.
- Se familiariser avec les grandes étapes et outils du marketing social dans le cadre d'un programme de prévention.

#### **Approche et organisation**

A partir d'apports « théoriques » et méthodologiques, ainsi que des présentations d'actions de prévention « terrain », les stagiaires seront invités à travailler en groupes sur leurs projets de marketing social.

#### **Contenu**

- Le marketing social dans la littérature scientifique : définition, caractéristiques, principes clés
- Les comportements et croyances des individus : les comprendre et les prendre en compte pour faire évoluer les comportements
- Les stratégies en marketing social : ciblage, segmentation, objectifs santé vs objectifs communication, outils

- Le marketing social en « 5C » : proposer un comportement et ce qui facilitera son adoption par les publics ; pour un coût financier et psychologique- accessible pour le public ; en assurant une Capacité d'accès à ce comportement ; en le faisant connaître via une campagne de Communication ; et en Collaborant avec des partenaires pour le diffuser sur le terrain
- Exemples pratiques : la thématique « Activité physique et Tabac » avec notamment une étude en détails du dispositif Moi(s) sans tabac
- L'évaluation de l'efficacité d'un programme de marketing social pour faire évoluer les croyances, les perceptions et changer les comportements.

#### **Public**

Ce module est destiné à des personnes intéressées par la mise en place de programmes de prévention et de campagnes de communication sur le terrain, à un niveau local ou national. Un minimum de connaissances ou d'expérience en santé publique est requis.

#### **Responsables du module**

- **Sandie Sempé**, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.
- **Gloria Dossou**, Doctorante en Marketing social à l'EHESP (EA 7348 MOS), Laboratoire CREM - Centre de recherche en économie et management, Unité Mixte de Recherche CNRS 6211 - Université de Rennes 1.

*S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences: lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder: sujets en situation de handicap, personnes migrantes, mais aussi une plus large population. La situation est à ce point préoccupante que l'OMS, l'UE et en France la Stratégie nationale de santé 2018-2022 font du renforcement de la littératie en santé une priorité. Comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé? De quelle façon, la communication écrite et orale, concernant le soin et la prévention, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous?*

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Etre en capacité d'identifier les freins à la compréhension et à l'intégration des messages d'information
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie et santé
- Etre en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Promouvoir une démarche participative et inclusive dans les pratiques professionnelles

#### **Approche et organisation**

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, les mises en situation et les retours d'expérience de professionnels et usagers.

#### **Contenu**

Le déroulé s'appuiera sur des sujets ou projets apportés par les participants (qui leur seront demandés en amont de la session).

Il s'attachera à :

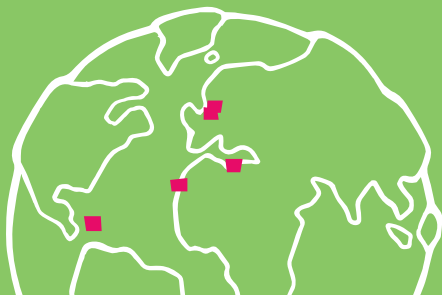
- Définir la littératie et ses impacts sur la santé, ses liens avec les compétences psychosociales et l'empowerment
- Identifier des ressources pratiques pour apprendre à la faciliter
- Présenter des initiatives existantes et proposer des mises en situations

#### **Public**

Tout acteur amené à concevoir des supports de communication et / ou des interventions prenant en compte les questions de littératie: professionnels de la santé et de la promotion de la santé, institutionnels, élus, associations.

#### **Responsables du module**

- **Sandrine Hannecart**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine
- **Ilaria Montagni**, Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED) Université de Bordeaux



### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ET PARCOURS DE VIE : VERS UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ



*Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques ont permis de montrer l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qui impliquent l'action portant sur le développement des CPS. Celle-ci, inscrite dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus sans oublier l'action sur leur environnement de vie.*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Construire une culture commune autour du concept des CPS
- Situer le développement des CPS comme déterminant de santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- Repérer dans l'environnement ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

#### **Approche et organisation**

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

#### **Contenu**

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la Promotion de la Santé
- Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept
- Les enjeux du développement des CPS

- Réflexions sur l'évaluation des CPS et des programmes de développement des CPS
- Les fonctions clés et critères d'efficacité des projets de développement des CPS
- Les modalités d'actions qui permettent le développement des CPS
- Présentation d'expériences et d'outils

#### **Public**

- Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel.
- Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...

#### **Responsables du module**

- **Alice Coste**, Chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes, Antenne de l'Isère
- **Magali Ségrétain**, Directrice Territoriale, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Pays de la Loire

### LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN TOUS GENRES, LA MIXITÉ EN QUESTION

*Ces dernières années la question du genre a émergé dans les débats publics et politiques. Tantôt support de résistances, tantôt scène de revendications, « le genre » appelle à des prises de position fortes, mais également à une réflexion croissante sur les inégalités sociales. Face à la multitude des points de vue en la matière, reste une question centrale : quand on parle de genre et de santé, quels sujets veut-on réellement évoquer ?*

*La confusion entre sexe et genre, mais également la prégnance des stéréotypes qui s'y rattache, ont révélé la complexité à penser le genre et ces inégalités dans nos pratiques, nos stratégies d'actions, nos politiques. Pourtant, le genre ne serait-il pas un important déterminant social de santé ?*

*Dans ce module, la notion de mixité et de non-mixité sera interrogée. En effet, ces deux stratégies sont une entrée favorable à une réflexion opérationnelle sur le genre. Alors que la mixité (voire la parité) est de plus en plus identifiée comme un critère positif d'évaluation par les institutions, les politiques et les actions de santé concentrent encore largement leurs messages et leurs interventions sur les publics féminins : dans cette perspective, qu'en est-il de l'impact de ces pratiques sur la santé des femmes et des hommes ?*

Ce module se propose donc d'amorcer une réflexion sur le genre, la mixité / non-mixité, la lutte contre les inégalités sociales de santé basée sur le genre. Il vise tout d'abord à préciser les concepts et les définitions et ensuite à s'interroger sur la manière dont ces questions traversent nos pratiques professionnelles.

#### **Objectifs pédagogiques**

- Réintroduire la question du genre et de la mixité / non-mixité en santé publique et en promotion de la santé
- Soutenir un questionnement sur le genre comme déterminant social de la santé
- Clarifier les concepts de genre, mixité / non-mixité, inégalités de genre en promotion de la santé
- Interroger les pratiques professionnelles sous l'angle du genre et des stéréotypes de genre

#### **Contenu**

- Le genre en promotion de la santé : concepts et articulation avec la pratique
- La mixité / la non-mixité en promotion de la santé : définition, sens et mise en pratique
- Genre et promotion de la santé : points d'inflexion des valeurs et objectifs
- Identification des ressources et du réseau existant pour enrichir et accompagner la réflexion et les pratiques

#### **Approche et organisation**

La démarche participative combinera un apport de connaissances, une lecture critique de celles-ci en regard des expériences et des représentations des participants.e.s. Elle permettra notamment une mise en perspective des représentations individuelles et des pratiques professionnelles. La pédagogie utilisée privilégiera les méthodes actives, qui permettront une co-construction du savoir, des productions de groupe et des réflexions individuelles.

#### **Public**

Ce module est ouvert à tout.e.s les professionnel.le.s souhaitant intégrer une réflexion sur le genre à leurs pratiques.

#### **Responsables du module**

- **Caroline Herasse**, Membre du laboratoire lorrain de sciences sociales-2L2S EA 3478, Université de Lorraine
- **Manoë Jacquet**, Coordinatrice de l'asbl Femmes et Santé (Belgique), responsable du réseau bruxellois « Femmes, genre et promotion de la santé »
- **Anne Laurent**, Chargée de projets, Société Française de Santé Publique

### PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE : AGIR ENSEMBLE AU BÉNÉFICE DE TOUS LES ÉLÈVES

*Ce module propose de faire le point sur les dispositifs de promotion de la santé à l'école notamment le parcours éducatif de santé (PES). Cette approche diffère de celle d'un programme scolaire par le fait qu'elle correspond à un ensemble cohérent d'expériences éducatives à l'école et hors de l'école tout au long de la scolarité de l'enfant. Élément constitutif de la politique de l'école, du collège ou du lycée, ce parcours est fondé sur une dynamique partenariale associant les différents acteurs de la santé des enfants et des adolescents à l'échelle du territoire.*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les différentes approches de la promotion de la santé à l'école, le parcours éducatif de santé, et leurs ancrages dans les politiques de santé et d'éducation.
- Identifier les enjeux liés à la mise en œuvre territorialisée et intersectorielle de la promotion de la santé à l'école.
- Comprendre les modalités de prise en compte de la santé dans les politiques et le pilotage des établissements scolaires.
- Identifier les leviers et barrières dans la mise en place des actions de santé menées auprès des enfants et des jeunes ; en identifier les critères d'efficacité et d'équité
- Développer ses compétences opérationnelles et un cadre de référence pour accompagner les institutions et les acteurs dans la mise en œuvre de démarches de promotion de la santé à l'école.

#### **Approche et organisation**

Le module est pensé comme un parcours de formation en 5 jours. L'approche est interdisciplinaire et orientée vers la pratique. Il comprend la présentation des connaissances les plus récentes, d'outils d'intervention, de lectures, de témoignages, d'études de cas et d'exemples concrets.

#### **Contenu**

- Base de connaissances sur laquelle sont fondés les dispositifs de promotion de la santé à l'école
- Enjeux sociétaux et éthiques qu'ils mobilisent
- Pilotage des politiques éducatives et de santé à l'échelon des territoires de vie des enfants et des jeunes
- Mise en œuvre opérationnelle du PES et de l'accompagnement des établissements scolaires et des acteurs du territoire

#### **Public**

Professionnels du champ de l'éducation, de la santé, du social en charge de la mise en œuvre du PES, de la promotion de la santé à l'école ou de l'accompagnement des acteurs et des institutions dans ce domaine.

#### **Responsables du module**

- **Didier Jourdan**, Professeur en sciences de l'éducation, Université de Clermont Auvergne, Chaire UNESCO « EducationS et Santé »
- **Stéphanie Tubert-Jeannin**, Professeur de santé Publique, Université de Clermont Auvergne, Chaire UNESCO « EducationS et Santé »
- **Chantal Vandoorne**, Chercheure et formatrice en Promotion de la santé à l'école, Université de Liège, APES-ULiège, Care ESPRIst-ULiège, Chaire UNESCO « EducationS et Santé »

### QUELS ENJEUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES MIGRANTES / EXILÉES ? »

*La santé des migrants est affectée par de multiples facteurs de vulnérabilité : expérience de l'exil, traumatismes liés aux violences subies depuis le pays d'origine jusqu'en pays d'accueil, restrictions des politiques d'asile et d'immigration, discriminations au sein du système de santé, faible recours à l'interprétariat professionnel pour les personnes allophones... Tout ceci mène à une fragilité juridique et sociale des personnes. Une meilleure connaissance de ces éléments conjuguée aux priorités de santé publique permet aux acteurs de santé d'améliorer la conduite des actions de prévention, d'accès aux soins, d'accompagnement des migrants/exilés, comme il est recommandé dans l'instruction du Ministère des Solidarités et de la Santé du 8 juin 2018.*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Apporter des connaissances sur le contexte, les facteurs de vulnérabilité affectant la santé et l'accès aux soins des migrants/exilés
- Interroger et analyser les représentations et les pratiques professionnelles
- Présenter les outils et ressources mobilisables adaptés

#### **Organisation et contenu**

L'approche sera pluridisciplinaire : médicale, psychologique, sociale et juridique. Le module articulera apports théoriques et pratiques.

#### **Etat des lieux : les migrants et la santé**

- Représentations
- Définitions, données épidémiologiques
- Identification des problématiques rencontrées par les participants.

#### **Éclairages théoriques et pratiques**

- Droits et santé
  - Accès aux soins et à la protection maladie: dispositifs publics de recours aux soins et ressources spécialisées
  - Accompagnement médical et juridique: soins, prévention, bilan de santé, certificats
  - Droit au séjour pour raison médicale et protection des « étrangers malades »

- Approche interculturelle en santé
  - Intérêts et limites du concept de culture
  - Langues et enjeux de la barrière linguistique
  - Lutte contre les discriminations en santé: définitions, représentations et recours.

#### **Focus et points d'appui**

Des pistes concrètes seront approfondies autour de:

- L'accueil et l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés
- La prise en compte de la santé mentale des personnes
- L'interprétariat professionnel

#### **Public**

Étudiants, professionnels en santé et social, acteurs associatifs et politiques, responsables de structures, élus.

#### **Responsables du module**

- **Patrick Lamour**, Médecin, Comité pour la santé des exilés (COMEDE)
- **Sylvie Mosser-Lutz**, Cadre de santé, Migrations Santé Alsace

*Le changement climatique est désormais reconnu comme un risque majeur pour la santé humaine. En 2018, le Lancet concluait que les décisions prises aujourd'hui et dans les prochaines années pour réduire les émissions de gaz à effets de serre (atténuation) et s'adapter aux effets déjà observables (adaptation) conditionneraient la santé des populations pour les siècles à venir. Convention de Rio (1992), Protocole de Kyoto (1997), Accord de Paris (2015), Conférence de Katowice (2018) sont des événements marquant la prise en compte internationale de l'enjeu du changement climatique. La dimension globale tend à masquer les possibilités d'actions locales. Or, en proximité, décideurs publics (collectivités, Etat), professionnels de santé, de l'environnement, de l'aménagement ont un rôle majeur à jouer pour, d'une part, documenter les risques et les co-bénéfices sanitaires sur un territoire et, d'autre part, initier, accompagner ou coordonner les actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé.*

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance générale sur le changement climatique (comprendre les causes, les impacts sur le système climatique et les écosystèmes)
- Comprendre les enjeux du changement climatique pour la santé publique (identifier les risques prioritaires à l'échelle d'un territoire).
- S'approprier la notion d'adaptation, et les méthodes dans le domaine de la santé (épidémiologie, surveillance, prévention, Évaluation Quantitative des Impacts en Santé-EQIS).
- S'approprier la notion d'atténuation, de co-bénéfices sanitaires (ex plaidoyer, études d'Impacts en Santé-EIS)
- Comprendre les acteurs et les outils réglementaires disponibles à l'échelle des territoires (Plan climat-air-énergie territorial PCAET...)

### Approche et organisation

- Séances de cours, exposés, débats, et retours d'expériences menées sur des territoires.
- Mise en application des connaissances acquises autour de cas d'études « territoriales »

### Contenu

#### Apports théoriques

- Introduction au changement climatique ; effets de serre, observation, modèles, projections (les notions fondamentales)
- Introduction sur les impacts, avec des focus eau, biodiversité, villes...
- Introduction aux approches de la santé environnement
- Impacts sanitaires des événements climatiques extrêmes

**Débats et exercices** autour des notions d'adaptation, atténuation, vulnérabilité, de résilience et d'identification des impacts sanitaires possibles.

**Cas d'études en ateliers** (formation de groupes d'acteurs) : trois territoires d'analyse en contextes différenciés :

- espace urbain en zone continentale
- espace urbain dense en zone littorale (côte méditerranéenne ou atlantique)
- espace urbain en zone insulaire (DOM)

**Visite de site :** visite d'une collectivité ou structure ayant mis en œuvre des actions remarquables en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

### Public

Elus, services techniques des collectivités, services de l'Etat, professionnels de santé, associations et usagers, impliqués sur des sujets santé environnement et urbanismes.

### Responsables du module

- **Mathilde Pascal**, Santé Publique France
- **Cyrille Harpet**, École des hautes études en santé publique (EHESP) Rennes
- **Éric Lalaurie**, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté

*Ce module bénéficie du soutien du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)*



### AMÉLIORER SA SANTÉ AUTOUR DU PROJET SPORTIF PERSONNALISÉ : PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

*Le projet sportif personnalisé est un outil qualitatif d'accompagnement éducatif préventif ou thérapeutique aux Activités Physiques et/ou Sportives (APS), que ce soit pour promouvoir des modes de vie actifs ou une pratique sportive sécurisée.*

#### Objectifs pédagogiques

Etre capable de :

- Connaître la typologie des publics pour déterminer les freins et les leviers favorables à une pratique qualitative
- Connaître les différentes étapes du parcours éducatif préventif ou thérapeutique pour mettre en œuvre un projet sportif personnalisé quelles que soient les caractéristiques de l'utilisateur (âge, santé, fragilité, autonomie, environnement, etc.)
- Identifier les acteurs des différents milieux (éducatif, travail, sanitaire, médico-social et social) pouvant repérer, informer, conseiller et orienter l'utilisateur vers un projet sportif personnalisé
- S'approprier des outils permettant l'accompagnement de l'utilisateur vers un projet sportif personnalisé

#### Approche et organisation

Le module s'inscrit dans le cadre d'une approche de santé globale (OMS) et s'appuie sur une démarche participative basée sur l'expérience professionnelle des participants, en privilégiant une multiplicité des formats pédagogiques : débats, conférences, analyses de cas et échanges de pratique.

#### Contenu

- Typologie des publics par rapport à la pratique des APS
- Niveau de motivation des usagers pour changer de comportement
- Représentations et croyances autour du projet sportif personnalisé
- Niveau de pratique d'APS et de sédentarité, niveau de condition physique, niveau de fatigue physiologique, physique et mentale

- Compétences d'auto-soin, psychosociales et d'adaptation explorées au travers du projet sportif personnalisé
- Typologie des offres territorialisées d'APS et ressources disponibles

#### Public

Acteurs de la prévention par l'APS issus des champs de la santé et du social, du mouvement sportif, de l'éducation populaire, des collectivités territoriales : usagers, professionnels des secteurs médicaux, médico-sociaux, sociaux, sportifs, élus, partenaires sociaux.

#### Responsables du module

- **Jean-Luc Grillon**, Médecin conseiller, Direction régionale et départementale jeunesse, sport et cohésion sociale (DRDJSCS) Bourgogne Franche-Comté.
- En co - pilotage avec **Clément Prévitali**, Directeur de l'Association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT FC / B), Docteur en sociologie du sport.
- Équipe :
  - **Marguerite Dupechot**, Médecin conseiller DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes en charge du sport santé
  - **Benoît Faverge**, Responsable des activités et du développement, Ireps BFC – Antenne 70
  - **Corinne Praznoczy**, Directrice Observatoire national activité physique et sédentarité (ONAPS, Clermont Ferrand)
  - **Benjamin Larras**, Chargé d'études ONAPS
  - **Jacques Bigot**, Directeur Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Etre (PRNSSBE, Vichy)
  - **Mélanie Rance**, chargé de projet APA (PRNSSBE)

### SANTÉ MENTALE ET VIEILLISSEMENT : MYTHES ET RÉALITÉS, AUTRES REGARDS SUR L'ÂGE AVANCÉ

*La santé mentale est une composante essentielle mais trop souvent ignorée de la santé et du bien-être. Le vieillissement de la population est un phénomène qui s'accompagne d'une demande croissante de soins psychiques du fait de la prévalence importante des troubles mentaux dans la population des personnes âgées. Cela concerne les différentes pathologies mentales (pathologies au long cours, maladies psychiatriques d'apparition tardive, les complications qui y sont liées notamment les décès par suicide). La stigmatisation des pathologies psychiatriques est encore très présente et constitue un obstacle pour l'accès aux soins, elle se renforce avec celle de l'avancée en âge. Lutter contre cette double stigmatisation est un challenge et l'amélioration de la prise en charge doit se jouer sur deux terrains : médical et social, en pluridisciplinarité. Ce module abordera l'organisation des parcours de santé autour de l'objectif général du travail sur ces représentations. Il s'agira de repenser les liens et les ouvertures sur la communauté et la collaboration médico-sociale dans le domaine de la santé mentale du sujet âgé.*

#### **Objectifs pédagogiques**

- Approfondir les connaissances en santé mentale avec les spécificités chez la personne âgée.
- Appréhender la dimension pluridisciplinaire et pluri professionnelle de la prise en charge et de l'accompagnement.
- Avoir une meilleure connaissance des facteurs de risque de la santé mentale chez les personnes âgées.
- Développer des compétences permettant d'organiser des actions de santé à une échelle régionale et locale.

#### **Approche et organisation**

Mêlant théorie et pratique, des séances plénières alterneront avec des ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences entre tous les participants.

#### **Contenu**

- Regards croisés sur les savoirs expérientiels des participants.
- Présentation des grandes orientations de la politique de santé publique et de l'organisation des soins en matière de santé mentale chez les personnes âgées (internationale, nationale, régionale).

#### **Public**

Ce module s'adresse à des personnes ayant une expérience d'intervention et/ou impliquées dans des programmes auprès des personnes âgées (professionnels de santé, du médico-social et du social, élus, citoyens, usagers et représentants d'usagers).

#### **Responsables du module**

- **Pr Pierre Vandel**, Psychiatre, service de psychiatrie de l'adulte CHRU Besançon - EA 481 Neurosciences, Université Bourgogne-Franche Comté, France
- **Isabelle Moesch**, Sociologue, chef de projet – Pôle de gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté, France

# Inscriptions



Une inscription possible immédiatement  
Jusqu'au 31 mars 2019, les frais d'inscription sont de :

- 550 euros à titre individuel
- 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 euros à titre individuel
- 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 1er mai 2019, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférences-débats
- dossier documentaire
- soirée du mercredi
- activités culturelles
- repas du midi (sauf le mercredi)
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Santé située en périphérie de la ville.

## **Un nombre de places limité**

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations et attentes pour le module choisi.

- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 14 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

Les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Santé de Besançon à l'issue de la manifestation.

## **Des possibilités de bourses**

■ Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

■ En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

■ Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2019.

# Le réseau des Universités «sœurs»



## UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ



### Contacts

#### ■ Momar Talla Seck

Tél. (00221) 77 655 91 99 Mobile

(00221) 33 855 88 55 Bureau

E-mail [talla-seck@hotmail.com](mailto:talla-seck@hotmail.com)

#### ■ Djibril Gueye

Tél. (00221) 77 393 12 51 Mobile

E-mail [djibril7gueye@yahoo.fr](mailto:djibril7gueye@yahoo.fr)

#### ■ Sites

[www.acdev-int.org](http://www.acdev-int.org)

<http://univpromosanteafrique.org/>



## UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DE PORT AU PRINCE



### Contact

#### ■ Réfips section des Amériques

Tél. 001 514 937 1227

Fax 001 514 528 5590

E-mail [refips.ameriques@gmail.com](mailto:refips.ameriques@gmail.com)



## UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE (BRUXELLES)



### Contact

■ Myriam Dekerpel  
Université de printemps  
francophone en santé publique

Tél. 0032 (0)2 555 40 11

Fax 0032 (0)2 555 40 49

E-mail [univprintemps@ulb.ac.be](mailto:univprintemps@ulb.ac.be)

### ■ Site

<http://www.ulb.ac.be/esp/univprintemps/>



## UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DU MAGHREB

### Contacts

■ Dalenda Belkadhi  
UNFPA Tunisie  
E-mail [belkadhi@unfpa.org](mailto:belkadhi@unfpa.org)

■ Pr. Chekib Zedini  
E-mail [chekib.zedini@gmail.com](mailto:chekib.zedini@gmail.com)

■ Site  
[www.unfpa-tunisie.org/usp](http://www.unfpa-tunisie.org/usp)





Bulletin d'inscription  
16<sup>e</sup> Université d'été francophone  
en santé publique Besançon,  
du 30 juin au 5 juillet 2019

## I. CANDIDAT

Mme/M. NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Institution : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél 1 : ..... Tél 2 : .....

E-mail 1 : ..... E-mail 2 : .....

Date :

Signature du candidat :

Formation initiale : .....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel : .....

.....

.....

.....

### Modules souhaités

À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu  
et suivi pendant toute la durée de la formation

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

Choix 3 : .....

## II. FACTURATION

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

.....

.....

**Code postal :** ..... **Ville :** ..... **Pays :** .....

**Tél :** ..... **E-mail :** .....

**Pour les organismes, numéro de SIRET :** .....

*Attention : pour les organismes concernés, la facturation via le Portail Chorus sera privilégiée. Merci de joindre à l'inscription un bon de commande comportant expressément le n° d'engagement et le code service. L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage. Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2019.*

### Signature et cachet \* :

*\*pour les inscriptions dans le cadre d'une institution, aucune demande ne sera prise en compte si elle ne comporte pas la signature et le cachet de l'organisme.*

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

**UFR SANTÉ  
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE  
19 RUE AMBROISE PARÉ  
CS 71806  
25030 BESANÇON CEDEX  
LARA.DESTAING@UNIV-FCOMTE.FR**

*Le paiement ou le bon de commande est à joindre à la fiche d'inscription.  
Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.*

# ABONNEZ-VOUS

## LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

### LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

*Santé publique* est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire portée par la Société Française de Santé Publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous : chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine.

Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

## TYPES D'ARTICLES

### ■ Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

### ■ Article court

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ou de présenter des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

### ■ Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

### ■ Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

### ■ Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

## SES RUBRIQUES

*Santé publique* propose trois rubriques :

### 1 → POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

### 2 → PRATIQUES ET ORGANISATION DES SOINS

présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet dès parution ;

### 3 → AFRIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT

présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La rubrique « Pratiques et organisation des soins » a été intégrée à la revue *Santé publique* en Janvier 2013.

Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans *Santé Publique* afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

## SES PARTICULARITÉS

*Santé publique* est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

**Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.**



# Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 

LICENCE

MASTER

DOCTORAT

## FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

● Licence Sciences pour la santé  
option Santé Publique

● Master Santé Publique



● Intervention en Promotion de la Santé 

● Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation 

● Éthique du soin, de la santé publique et des  
nouvelles technologies 

Enseignements en approche par compétences

### ● Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

Travail de recherche en présentiel  
dans un laboratoire labellisé



### Diplômes d'Université

Uniquement ouverts en FC/FP

- Concepts de l'action et de l'évaluation en santé publique
- Projet en Promotion de la santé
- Recherche Clinique, Investigation et Santé Publique
- Qualité dans les Etablissements Sanitaires et Sociaux
- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Information, vie privée, confidentialité
- Éthique de la décision et de la relation en santé
- Éthique de la santé publique
- Éthique et nouvelles technologies



### Formations qualifiantes

ouvertes en FC/FP

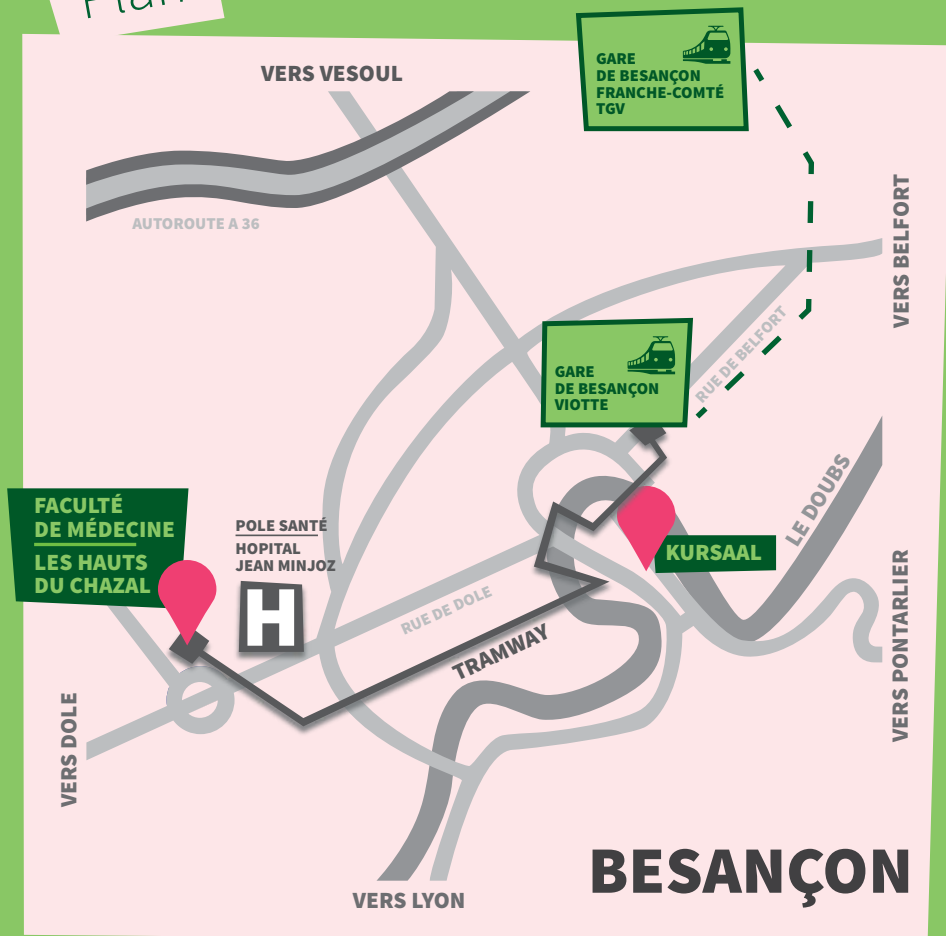
- Principes et méthodologie de Santé Publique : Concepts et savoirs de base
- Formation des Investigateurs d'Essais Cliniques



### Préparation au concours de l'agrégation de Sciences Médico-Sociales (SMS)



## Plan



### ADRESSE DE LA FORMATION (DU LUNDI AU VENDREDI)

**UFR Santé - Les Hauts du Chazal**  
19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

**Téléphone du standard de la faculté:**  
+33 (0)3 63 08 22 00

### ADRESSE DE L'ACCUEIL DU DIMANCHE

**Le Kursaal**  
Place du Théâtre - 25000 Besançon  
Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal  
et de la place Granvelle.



## BIENVENUE !

Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte...

Pendant toute la durée de la formation vous ferez partie du groupe de votre module mais vous aurez également l'occasion d'échanger avec les autres participants (professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) lors des conférences débats et des temps conviviaux formels ou informels qui jalonnent la semaine.

Par ailleurs, un programme touristique et culturel vous sera proposé, sur inscription, le mercredi 3 juillet après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, de ses richesses et ses panoramas, en compagnie d'un guide conférencier.



Au détour des rues, vous découvrirez les fortifications de Vauban et sa célèbre Citadelle, des statues et des maisons qui témoignent de la vie ou du passage de nombreuses personnes célèbres (Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon...) ou encore de magnifiques cours intérieures.

Connaissances, diversité, partage, culture... tout un programme à découvrir lors de votre séjour bisontin !

